



I B P T

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Niveau record des investissements dans le secteur des télécommunications en 2016

Bruxelles, le 27 juin 2017 – L'IBPT a publié aujourd'hui les statistiques annuelles se rapportant au secteur des télécommunications pour 2016. Les investissements dans le secteur des télécoms ont largement dépassé les 1,5 milliard d'euros en 2016. Le chiffre d'affaires global du secteur des télécommunications, télévision comprise, a continué de croître pour atteindre 8,39 milliards d'euros. L'utilisation croissante des données mobiles a largement contribué à cette augmentation ainsi que la télévision numérique, qui s'est avérée être un moteur important.

Le chiffre d'affaires 2016 pour le secteur des communications fixes et mobiles s'élève à plus de 7,2 milliards d'euros : +1%. Si l'on inclut la télévision, ce chiffre grimpe à 8,39 milliards d'euros (+1,4 %). Les investissements (hors licences) atteignent un niveau record de 21,9% du chiffre d'affaires généré sur le marché des communications électroniques (contre 19,6 % en 2015). D'un point de vue nominal, ces dépenses d'investissement ont augmenté pour atteindre 1,586 milliard d'euros.

Les consommateurs et les entreprises continuent de renoncer à la ligne téléphonique traditionnelle (-2,6 % de canaux d'accès à 4,3 millions) mais acquièrent davantage de lignes large bande fixes (+3,5 % à 4,27 millions).

Sur le marché haut débit résidentiel, les consommateurs mettent à profit la liberté de choix accrue consécutive à l'ouverture régulée du câble : la part de marché des opérateurs qui ne disposent pas eux-mêmes d'un réseau propre augmente de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 2,7 %. Sur le marché des entreprises, les câblo-opérateurs enregistrent plus de bénéfices que Proximus (+0,5 % contre +0,1 %). De plus en plus de ménages disposent d'une ligne large bande fixe ultra-rapide. 81 % des lignes large bande fixes affichent un débit supérieur ou égal à 30 Mbps, la Belgique décroche ainsi la 1^{re} place du classement européen et dépasse de loin la moyenne européenne de 37 %.

Sur le marché mobile, le nombre de cartes SIM actives augmente : +2,5 % pour un total de 14,572 millions de cartes SIM actives, dont 2,021 millions de cartes SIM machine-to-machine. Les 12,5 millions de cartes SIM restantes pour la voix et les données sont réparties entre les 3 opérateurs de réseau mobile (77,3 %) et les MVNO (22,7 %). Leur volume baisse de 1,7% alors que le segment M2M connaît une forte croissance : +39,7 % en 2016.

Le taux de pénétration des cartes SIM de données passe de 61,6 % à 66,3 % de la population belge. 65 % du nombre de cartes SIM actives des opérateurs de réseau mobile (MNO) est utilisé pour les données mobiles et 64 % génère du trafic 4G (contre 54 % en 2015). Par carte de données des 3 MNO, 827 mégaoctets de données mobiles sont consommés en moyenne par mois, soit 345 mégaoctets de plus par rapport à 2015. 58,2 % de la consommation de données mobiles provient des smartphones, les 41,2 % restants des PC et des tablettes.

Le quadruple play a gagné en importance en 2016 grâce à l'introduction de nouvelles offres groupées convergentes combinant fixe et mobile. Au total, on compte 100 384 nouveaux abonnements quadruple play. Toutefois, la concurrence a principalement lieu au niveau des offres triple play, qui représentent 54 % du nombre total d'offres groupées (3 058 175).

La télévision reste un important moteur de croissance du nombre d'offres groupées. Fin 2016, la télévision numérique était incluse dans 2,86 millions d'offres groupées résidentielles : 106 260 offres groupées de plus par rapport à 2015. Le nombre total d'abonnés à la télévision numérique atteint la barre des 4 millions et représente aujourd'hui 90 % du nombre total de raccordements à la télévision.

Pour de plus amples informations (à l'attention des journalistes), prière de contacter :

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél. : 02 226 87 67

Plus d'infos : www.ibpt.be
IBPT - Ellipse Building, Bâtiment C, Boulevard du Roi Albert II 35, 1030 Bruxelles